

Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Verchères _____

Code géographique : 59025 _____

Type d'organisme municipal : Municipalité locale _____

*Affaires municipales
et Occupation
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

Section I - États financiers consolidés

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

Section II - Autres renseignements financiers

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Luc Forcier, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

(Nom de l'organisme)

Signature _____

Date

2016-05-03

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section I	
États financiers consolidés audités	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
Renseignements consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
Section II	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

Section I - États financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de de la Municipalité de Verchères et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2014, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de St-Amable et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Verchères inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 23 et 25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2016-05-03

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

DATE _____

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé¹</u>
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	6 488 709	6 542 600	6 662 092			6 662 092
Compensations tenant lieu de taxes	2	46 162	39 300	39 603			39 603
Quotes-parts	3					1 068 689	
Transferts	4	378 048	225 700	545 233		202 518	747 751
Services rendus	5	360 773	233 750	307 865		457 697	765 562
Imposition de droits	6	227 286	227 000	267 697			267 697
Amendes et pénalités	7	15 773	15 000	14 333		140 772	155 105
Intérêts	8	65 421	57 000	59 939		6 166	66 105
Autres revenus	9	53 281	49 000	259 931		106 678	366 609
	10	7 635 453	7 389 350	8 156 693		1 982 520	9 070 524
Investissement							
Taxes	11	2 795 162					
Quotes-parts	12						
Transferts	13			1 217 435		17 006	1 234 441
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15	52 552		107 530			107 530
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	2 847 714		1 324 965		17 006	1 341 971
	18	10 483 167	7 389 350	9 481 658		1 999 526	10 412 495
Charges							
Administration générale	19	943 217	972 350	1 165 150	44 278		1 209 428
Sécurité publique	20	1 314 371	1 317 720	1 318 187	93 190	1 054 219	1 549 815
Transport	21	924 844	1 025 250	1 010 225	273 022	986 699	2 117 038
Hygiène du milieu	22	1 473 690	1 401 920	1 384 163	761 799		2 145 962
Santé et bien-être	23	93 253	97 150	99 096			99 096
Aménagement, urbanisme et développement	24	397 027	349 910	321 833	1 699		323 532
Loisirs et culture	25	1 225 582	1 289 100	1 233 174	154 869		1 388 043
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	210 443	174 650	262 643		40 183	302 826
Amortissement des immobilisations	28	1 085 823	1 399 890	1 328 857	(1 328 857)		
	29	7 668 250	8 027 940	8 123 328		2 081 101	9 135 740
Excédent (déficit) de l'exercice	30	2 814 917	(638 590)	1 358 330		(81 575)	1 276 755

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé ¹
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 814 917	(638 590)	1 358 330	(81 575)			1 276 755
Moins: revenus d'investissement	2	(2 847 714)	()	(1 324 965)	(17 006)	()	()	(1 341 971)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(32 797)	(638 590)	33 365	(98 581)			(65 216)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissement	4	1 085 823	1 399 890	1 328 857	108 366			1 437 223
Produit de cession	5	1 502			657			657
(Gain) perte sur cession	6	576		(4 074)	(657)			(4 731)
Réduction de valeur / Reclassement	7			4 074				4 074
	8	1 087 901	1 399 890	1 328 857	108 366			1 437 223
Propriétés destinées à la vente								
Coût des propriétés vendues	9							
Réduction de valeur / Reclassement	10							
	11							
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales								
Remboursement ou produit de cession	12				50 836			50 836
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14							
	15				50 836			50 836
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16							
Remboursement de la dette à long terme	17	(260 318)	(343 090)	(341 438)	(92 423)	()	()	(433 861)
	18	(260 318)	(343 090)	(341 438)	(92 423)			(433 861)
Affectations								
Activités d'investissement	19	(956 288)	(645 000)	(690 723)	(6 933)	()	()	(697 656)
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		420 000					
Excédent de fonctionnement affecté	21	563 000		420 000	116 340			536 340
Réserves financières et fonds réservés	22	101 561	(193 210)	(162 009)	(1 238)			(163 247)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(1 178)			(1 178)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(291 727)	(418 210)	(432 732)	106 991			(325 741)
	26	535 856	638 590	554 687	173 770			728 457
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	503 059		588 052	75 189			663 241

¹ Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Budget 2015	Réalizations 2015		Total consolidé ¹	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Administration municipale		
Revenus d'investissement	1	2 847 714			1 324 965	17 006	1 341 971
CONCILIATION À DES FINS FISCALES							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
Immobilisations							
Acquisition							
Administration générale	2	(98 338)	()	()	(12 572)	()	(12 572)
Sécurité publique	3	(303 290)	()	()	(16 182)	(28 002)	(44 184)
Transport	4	(610 229)	()	()	(329 775)	(23 925)	(353 700)
Hygiène du milieu	5	(1 303 175)	()	()	(286 292)	()	(286 292)
Santé et bien-être	6	()	()	()	()	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()	()	()	()	()
Loisirs et culture	8	(387 002)	(645 000)	()	(307 800)	()	(307 800)
Réseau d'électricité	9	()	()	()	()	()	()
	10	(2 702 034)	(645 000)	()	(952 621)	(51 927)	(1 004 548)
Propriétés destinées à la revente							
Acquisition	11	()	()	()	()	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales							
Émission ou acquisition	12	()	()	()	()	()	()
Financement							
Financement à long terme des activités d'investissement	13	3 020 090			248 107	19 077	267 184
Affectations							
Activités de fonctionnement	14	956 288	645 000		690 723	6 933	697 656
Excédent accumulé							
Excédent de fonctionnement non affecté	15						
Excédent de fonctionnement affecté	16						
Réserves financières et fonds réservés	17					8 911	8 911
	18	956 288	645 000		690 723	15 844	706 567
	19	1 274 344			(13 791)	(17 006)	(30 797)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	4 122 058			1 311 174		1 311 174

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 814 917	(638 590)	1 358 330	(81 575)	1 276 755		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2 (2 702 034) (645 000) (952 621) (51 927) (1 004 548)		
Produit de cession	3	1 502			657	657		
Amortissement	4	1 085 823	1 399 890	1 328 857	108 366	1 437 223		
(Gain) perte sur cession	5	576		(4 074)	(657)	(4 731)		
Réduction de valeur / Reclassement	6			4 074		4 074		
	7	(1 614 133)	754 890	376 236	56 439	432 675		
Variation des propriétés destinées à la revente	8							
Variation des stocks de fournitures	9	11 470		(17 216)	(90)	(17 306)		
Variation des autres actifs non financiers	10	(67 304)		217 399	2 861	220 260		
	11	(55 834)		200 183	2 771	202 954		
	12	1 144 950	116 300	1 934 749	(22 365)	1 912 384		
Gains (pertes) de réévaluation nets	13							
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	1 144 950	116 300	1 934 749	(22 365)	1 912 384		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(6 798 868)		(5 653 918)	(403 886)	(6 057 804)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16				127 469	127 469		
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(6 798 868)		(5 653 918)	(276 417)	(5 930 335)		
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(5 653 918)		(3 719 169)	(298 782)	(4 017 951)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

		<u>2014</u>		<u>2015</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Encaisse	1	1 744 255	2 082 868	466 420	2 549 288
Placements temporaires	2			185 652	185 652
Débiteurs (note 5)	3	4 536 464	5 801 060	342 315	6 143 375
Prêts (note 6)	4			745 106	
Placements de portefeuille (note 7)	5				
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	6 280 719	7 883 928	1 739 493	8 878 315
PASSIFS					
Découvert bancaire	10				
Emprunts temporaires (note 10)	11	1 315 579			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	417 873	452 770	289 442	742 212
Revenus reportés (note 12)	13	212 509	434 502	26 510	461 012
Dette à long terme (note 13)	14	9 988 676	10 715 825	1 666 456	11 637 175
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15			55 867	55 867
	16	11 934 637	11 603 097	2 038 275	12 896 266
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(5 653 918)	(3 719 169)	(298 782)	(4 017 951)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	18	27 915 354	27 539 477	1 003 447	28 542 924
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	65 657	82 873	3 113	85 986
Autres actifs non financiers (note 17)	21	238 974	21 575	16 703	38 278
	22	28 219 985	27 643 925	1 023 263	28 667 188
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	1 179 286	1 341 206	266 315	1 607 521
Excédent de fonctionnement affecté	24	440 000	200 000	33 240	233 240
Réserves financières et fonds réservés	25	792 387	1 206 241	233 210	1 439 451
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	()	()	(17 847)	(17 847)
Financement des investissements en cours	27	(1 311 174)			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	21 465 568	21 177 309	209 563	21 386 872
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	22 566 067	23 924 756	724 481	24 649 237

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹	
Activités de fonctionnement					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 814 917	1 358 330	(81 575)	1 276 755
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	1 085 823	1 328 857	108 366	1 437 223
Autres					
- Gain (perte) actifs, Plac. UMQ	3			(657)	(657)
- Affectation	4	(292 020)	(301 696)		(301 696)
	5	3 608 720	2 385 491	26 134	2 411 625
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(2 331 019)	(1 264 596)	415 418	(849 178)
Autres actifs financiers	7				
Créditeurs et charges à payer	8	(15 295)	34 897	(20 697)	14 200
Revenus reportés	9	183 055	221 993	26 000	247 993
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10			(10 719)	(10 719)
Propriétés destinées à la revente	11				
Stocks de fournitures	12	11 468	(17 216)	(90)	(17 306)
Autres actifs non financiers	13	(67 304)	217 399	2 862	220 261
	14	1 389 625	1 577 968	438 908	2 016 876
Activités d'investissement en immobilisations					
Acquisition	15 (2 702 034) (952 621) (51 927) (1 004 548)
Produit de cession	16	1 502		657	657
	17	(2 700 532)	(952 621)	(51 270)	(1 003 891)
Activités de placement					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 () () () ()
Remboursement ou cession	19			50 836	50 836
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 () () () ()
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22			(185 652)	(185 652)
	23			(134 816)	(134 816)
Activités de financement (note 23)					
Émission de dettes à long terme	24	6 185 000	1 202 000	19 077	1 221 077
Remboursement de la dette à long terme	25 (306 318) (508 948) (107 174) (616 122)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(4 349 363)	(1 315 579)		(1 315 579)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(120 340)	34 097		34 097
Autres	28				
-	29				
	30	1 408 979	(588 430)	(88 097)	(676 527)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	98 072	36 917	164 725	201 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	1 646 183	2 045 951	301 697	2 347 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	1 744 255	2 082 868	466 422	2 549 290

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>	<u>Total consolidé¹</u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés	
Rémunération	1	1 445 412	1 496 445	1 454 507	2 220 430
Charges sociales	2	335 009	347 550	341 229	523 456
Biens et services	3	2 366 165	2 270 285	2 519 671	3 497 776
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	194 141	156 450	234 177	261 549
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6				
D'autres tiers	7				
Autres frais de financement	8	16 302	18 200	28 466	41 277
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	2 225 398	2 226 570	2 216 421	1 147 732
Autres	10				
Autres organismes	11		104 550		6 297
Amortissement des immobilisations	12	1 085 823	1 399 890	1 328 857	1 437 223
Autres					
-	13		8 000		
-	14				
-	15				
	16	7 668 250	8 027 940	8 123 328	9 135 740

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations	
		2015	2014
Revenus			
Taxes	1	6 662 092	6 488 709
Compensations tenant lieu de taxes	2	39 603	46 162
Quotes-parts	3		
Transferts	4	1 982 192	3 575 074
Services rendus	5	765 562	868 676
Imposition de droits	6	267 697	227 286
Amendes et pénalités	7	155 105	163 524
Intérêts	8	66 105	69 358
Autres revenus	9	474 139	174 504
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10		
	11	10 412 495	11 613 293
Charges			
Administration générale	12	1 209 428	985 267
Sécurité publique	13	1 549 815	1 515 242
Transport	14	2 117 038	1 879 409
Hygiène du milieu	15	2 145 962	2 057 187
Santé et bien-être	16	99 096	93 253
Aménagement, urbanisme et développement	17	323 532	398 107
Loisirs et culture	18	1 388 043	1 347 492
Réseau d'électricité	19		
Frais de financement	20	302 826	255 989
	21	9 135 740	8 531 946
Excédent (déficit) de l'exercice	22	1 276 755	3 081 347
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23	23 245 542	20 164 195
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24	126 940	
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25	23 372 482	20 164 195
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	26	24 649 237	23 245 542

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations	
		2015	2014 Redressées note 20
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 276 755	3 081 347
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(1 004 548)	(3 525 028)
Produit de cession	3	657	797 988
Amortissement	4	1 437 223	1 170 606
(Gain) perte sur cession	5	(4 731)	22 096
Réduction de valeur / Reclassement	6	4 074	
	7	432 675	(1 534 338)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		
Variation des stocks de fournitures	9	(17 306)	10 770
Variation des autres actifs non financiers	10	220 260	(63 723)
	11	202 954	(52 953)
	12	1 912 384	1 494 056
Gains (pertes) de réévaluation nets	13		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	1 912 384	1 494 056
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(6 057 804)	(7 551 860)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	127 469	
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(5 930 335)	(7 551 860)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	18	(4 017 951)	(6 057 804)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014 Redressé note 20
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	1	2 549 288	2 045 951
Placements temporaires	2	185 652	
Débiteurs (note 5)	3	6 143 375	5 166 729
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5		
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	8 878 315	7 212 680
PASSIFS			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11		1 315 579
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	742 212	728 012
Revenus reportés (note 12)	13	461 012	213 019
Dette à long terme (note 13)	14	11 637 175	10 947 288
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	55 867	66 586
	16	12 896 266	13 270 484
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	17	(4 017 951)	(6 057 804)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	18	28 542 924	28 976 127
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	85 986	68 680
Autres actifs non financiers (note 17)	21	38 278	258 539
	22	28 667 188	29 303 346
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	24 649 237	23 245 542

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 276 755	3 081 347
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 437 223	1 170 606
Autres			
- Gain (perte) actifs ; plac. UM	3	(657)	22 095
- Var. % Q-P. et Affectation	4	(301 696)	628 951
	5	2 411 625	4 902 999
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(849 178)	(2 620 025)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	14 200	(19 203)
Revenus reportés	9	247 993	182 567
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(10 719)	(12 787)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(17 306)	10 770
Autres actifs non financiers	13	220 261	(63 723)
	14	2 016 876	2 380 598
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(1 004 548)	(3 525 028)
Produit de cession	16	657	797 988
	17	(1 003 891)	(2 727 040)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	()	(795 941)
Remboursement ou cession	19	50 836	
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	()	()
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22	(185 652)	20 974
	23	(134 816)	(774 967)
Activités de financement (note 23)			
Émission de dettes à long terme	24	1 221 077	6 350 479
Remboursement de la dette à long terme	25	(616 122)	(386 311)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 315 579)	(4 349 363)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	34 097	(120 340)
Autres			
-	28		
- Dépôt à terme	29		
	30	(676 527)	1 494 465
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	201 642	373 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	32	2 347 648	1 672 895
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)	33	2 549 290	2 045 951

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Verchères est constituée en vertu du Code Municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S11, S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariat

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne)

Conseil Intermunicipal de transport Sorel-Varenes (consolidation ligne par ligne)

Régie intermunicipale de la gare Sorel-Varenes (consolidation ligne par ligne)

L'entente intermunicipale avec la Régie de Police Richelieu St-Laurent est venue à échéance le 13 mai 2014. En date du 3 mai 2016, cet entente n'était pas encore renouvelée.

B) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont préparés selon la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

C) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisé au coût

Placements

Les placements temporaires sont constitués de certificats de placement garanti à des fins de trésorerie

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

D) PassifsFrais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés à la rubrique des autres actifs non financiers et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'emprunt correspondant.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

*Immobilisations*Amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon les méthodes d'amortissement, les taux et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Période
Infrastructures	Linéaire	15 à 40 ans
Bâtiments	Linéaire	15 à 40 ans
Véhicules	Linéaire	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	Linéaire	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme public de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus de transfert

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus. Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Provenant de la consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées:

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime. Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante: Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2014 selon la méthode suivante: Valeur liée au marché - 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DEMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il fait l'objet en contrepartie d'une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus, (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant à pourvoir dans le futur pour fins de taxation.

Impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées su secteur municipal (la "loi SFPR")

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la "loi"). La loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le "service antérieur") et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le "service postérieur"). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociation débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après "régimes avec report"). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report. Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la cour supérieure visant à faire annuler cette loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014. La loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la loi.

Pour le service antérieur: Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs

Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18% ou 20% de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la loi.

Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la Régie

Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la Régie
 Mise en place d'un fond de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la Régie)

Application de la loi aux régimes de la Régie

La Régie participe à 3 régimes de retraite qui sont visés par la loi, dont 2 sont admissibles au report. Les incidences de ces modifications pour la Régie aux résultats de 2014 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Modalité à la loi	Incidence sur le coût des services passés	Pertes actuarielles nettes constatées en contrepartie	Incidence sur le coût du service courant de l'exercice
-------------------	---	---	--

Élimination de l'indexation automatique des rentes de retraite et de la prestation additionnelle des participants actifs

(a)	(3 282 000\$)	(3 282 000\$)	(429 100\$)
-----	---------------	---------------	-------------

Partage du déficit des participants actifs, au delà de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle

(b)	(40 000\$)	(40 000\$)	0\$
-----	------------	------------	-----

Total (f)	(3 322 000\$)	(3 322 000\$)	(429 100\$)
-----------	---------------	---------------	-------------

(a) Le coût des services passés représente l'élimination de l'indexation automatique et la prestation additionnelle. Tel que prévu à la loi, si la valeur dépasse la part de déficit qui doit être assumée par les participants actifs, une réserve doit être maintenue pour l'excédent. La réserve, s'il y a lieu, est établie en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants actifs, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. L'élimination de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle affecte également le coût du service courant. Les régimes des cadres et des policiers sont affectés par cette réduction. (b) Le coût des services passés est établi en fonction d'une hypothèse d'un partage de 45% assumé par les participants, ce qui correspond au seuil minimal exigé par la loi. Il représente la part de déficit pris en charge par les participants actifs qui dépasse, s'il y a lieu, la valeur de l'indexation automatique éliminée. Pour les régimes avec report, le coût est établi en considérant la valeur minimale entre la situation financière selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et le meilleur estimé de la situation financière au 31 décembre 2014, obtenue par extrapolation de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2013 et en considérant la valeur réelle de l'actif au 31 décembre 2014. (c) Les incidences du partage du déficit des participants retraités n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2014, puisque ce partage dépend notamment d'une décision future de la Régie et de la situation financière du régime en date du 31 décembre 2015. (d) L'incidence du plafond du service courant est établie pour les régimes sans report en considérant la différence entre 1) le service courant prévu actuellement au régime net de l'effet de l'indexation automatique et de la prestation additionnelle éliminée et 2) le plafond établi selon les modalités de la loi. Comme cette disposition ne prend effet qu'à la fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report, elle n'a pas d'incidence sur

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

les coûts de 2014 dans le cas de ces régimes. Suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2013, aucun régime ne dépassait la limite permise par la Loi. (e) Ces modalités n'ont pas d'incidence sur les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 puisqu'elles ne s'appliquent qu'à compter de l'entente entre les parties ou la date de fin de la convention en vigueur pour les régimes avec report (sauf si les parties avaient déjà convenu de créer un fonds de stabilisation et que celui-ci est déjà en vigueur). (f) Le gain net résultant de l'excédent de l'incidence sur le coût des services passés sur le solde des pertes actuarielles nettes reconnues a été constaté en diminution de la charge d'avantages sociaux futurs à l'état des résultats (consolidé). Ce gain a fait l'objet d'un ajustement du solde de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir à l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales. (g) Le total de cette colonne devrait concilier avec report à ligne 20 de la page S24-1

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
 - pour le fonds d'amortissement associé en contrepartie à cette dette à long terme, le cas échéant : au fur et à mesure du service de dette (capital et intérêts) encouru pour cette dette avec fonds d'amortissement.

I) Instruments financiers

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des emprunts temporaires, des créditeurs et frais courus et des revenus reportés correspondent approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des éléments de la dette à long terme sont déterminées au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché à la société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. Ces justes valeurs correspondent sensiblement à leurs valeurs comptables.

J) Autres éléments

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, exigent que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actifs et de passifs présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les revenus et dépenses présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. Modification de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisations et d'autres dépenses financées ou devant être financées par emprunts dont certains travaux ont été réalisés. Antérieurement, le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes, ne constatait que la partie de la subvention qui était exigible et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, alors que les interprétations de la norme comptable sur les paiements de transfert indiquent que ces subventions doivent être comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le cédant à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, les ajustements suivants :

Augmentation
(diminution)
\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

État de la situation financière	
Débiteurs - gouvernement du Québec et ses entreprises	127 469
Actifs financiers nets (dette nette) et excédent (déficit)accumulé	127 469
État des résultats	
Excédent (déficit) accumulé au à la fin de l'exercice	127 469

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
4. Encaisse et placements affectés			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	825 319	678 105
Placements temporaires	2		
Placements de portefeuille	3		
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	4	169 332	158 911
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	4 739 085	4 338 954
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	332 566	125 085
Organismes municipaux	8	285 261	207 529
Autres			
- Contravention, mutation, intérêt	9	583 203	308 802
- Divers	10	33 928	27 448
	11	6 143 375	5 166 729
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	4 567 366	3 801 448
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	4 567 366	3 801 448
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	57 562	56 082
Note			
6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
Note			
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	22		
Autres placements	23		
	24		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
8. Avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(55 867)	(66 586)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	()	()
	27	<u>(55 867)</u>	<u>(66 586)</u>
Charge de l'exercice			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	75 480	80 162
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31	1 160	1 994
Régimes de retraite des élus municipaux	32	652	560
	33	<u>77 292</u>	<u>82 716</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

Note

S.O.

S.O.

S.O.

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34
Autres	35
	36

Note

S.O.

10. Emprunts temporaires

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000 \$ et porte intérêts au taux préférentiel. Le solde est nul à la fin de l'exercice. La marge de crédit est négociable annuellement.

Le conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 50 000 \$ et porte intérêts au taux préférentiel. Le solde est nul à la fin de l'exercice. La marge de crédit est négociable annuellement.

11. Crédoeurs et charges à payer

Fournisseurs	37	379 781	343 055
Salaires et avantages sociaux	38	153 295	156 286
Dépôts et retenues de garantie	39	38 292	8 677
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42		
Autres			
- Intérêt dette à long terme	43	168 077	120 186
- Taxes de vente harmonisées	44	2 767	2 892
- Frais courus	45		96 916
-	46		
-	47		
	48	<u>742 212</u>	<u>728 012</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	49	5 041	5 859
Transferts	50	442 495	196 933
Autres			
- Activités sportives	51	13 030	10 227
- Divers	52	446	
	53	461 012	213 019

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						2015	2014
13. Dette à long terme							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	5,95	2016	2036	54	11 695 932	11 043 681
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	5,18	5,18	2017	2017	58	2 868	10 016
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,65	3,37	2016	2019	60	24 619	13 931
Autres					61		
					62	11 723 419	11 067 628
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	(86 244)	(120 340)
					64	11 637 175	10 947 288

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>						<u>Total 2015</u>
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>					
2016	65	73	613 145	81	10 406	90	53 986	98	677 537
2017	66	74	1 284 544	82	8 199	91	693 987	99	1 986 730
2018	67	75	612 416	83	5 647	92		100	618 063
2019	68	76	631 814	84	1 302	93		101	633 116
2020	69	77	623 213	85		94		102	623 213
2021 et +	70	78	7 185 695	86		95		103	7 185 695
	71	79	10 950 827	87	25 554	96	747 973	104	11 724 354
Intérêts et frais accessoires				88	(935)			105	(935)
	72	80	10 950 827	89	24 619	97	747 973	106	11 723 419

Note

	2015	2014
14. Actifs financiers nets (dette nette)		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(4 017 951)
Tiers		(6 057 804)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(4 017 951)
		(6 057 804)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	111	10 798 867	139	66 562	166		193	10 865 429
Eaux usées	112	18 644 088	140	218 836	167	(874 764)	194	19 737 688
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	7 665 959	141	250 797	168	(436 400)	195	8 353 156
Autres	114	2 034 013	142	302 182	169	892	196	2 335 303
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	4 799 778	144	23 947	171		198	4 823 725
Améliorations locatives	117	32 347	145	108	172	(1)	199	32 456
Véhicules	118	1 522 214	146	46 598	173	9 052	200	1 559 760
Ameublement et équipement de bureau	119	434 489	147	2 420	174		201	436 909
Machinerie, outillage et équipement divers	120	562 685	148	44 265	175		202	606 950
Terrains	121	1 018 366	149	33 664	176		203	1 052 030
Autres	122		150		177		204	
	123	<u>47 512 806</u>	151	<u>989 379</u>	178	<u>(1 301 221)</u>	205	<u>49 803 406</u>
Immobilisations en cours	124	<u>1 312 145</u>	152	<u>15 169</u>	179	<u>1 310 805</u>	206	<u>16 509</u>
	125	<u>48 824 951</u>	153	<u>1 004 548</u>	180	<u>9 584</u>	207	<u>49 819 915</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	126	3 971 187	154	307 499	181		208	4 278 686
Eaux usées	127	9 206 789	155	437 590	182		209	9 644 379
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	2 964 840	156	228 734	183		210	3 193 574
Autres	129	800 781	157	124 010	184		211	924 791
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	1 430 183	159	193 861	186		213	1 624 044
Améliorations locatives	132	32 081	160	31	187		214	32 112
Véhicules	133	631 184	161	92 850	188	9 056	215	714 978
Ameublement et équipement de bureau	134	397 824	162	15 130	189		216	412 954
Machinerie, outillage et équipement divers	135	413 955	163	37 518	190		217	451 473
Autres	136		164		191		218	
	137	<u>19 848 824</u>	165	<u>1 437 223</u>	192	<u>9 056</u>	219	<u>21 276 991</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE	138	<u>28 976 127</u>					220	<u>28 542 924</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221	80 766	224	23 921	226	9 052	228	95 635
Amortissement cumulé	222	(58 924)	225	(11 463)	227	(9 052)	229	(61 335)
Valeur comptable nette	223	<u>21 842</u>					230	<u>34 300</u>

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
16. Propriétés destinées à la revente		
Immeubles de la réserve foncière	231	
Immeubles industriels municipaux	232	
Autres	233	
	234	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	

Note

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance	237	11 829	250 634
Frais reportés			
- Dépenses informatiques	238	21 575	
- Frais émission	239	4 874	7 905
	240	38 278	258 539

Note**18. Obligations contractuelles**

a) La municipalité a signé un contrat de cinq ans échéant le 15 avril 2017 pour l'enlèvement de la neige. Les montants à verser annuellement sont de 113 578\$.

b) La contribution de la municipalité à la Communauté métropolitaine de Montréal pour 2016 s'élève à 105 600\$.

c) La municipalité participe au financement de l'Agence métropolitaine de transport. Sa participation pour 2016 est de 66 000\$.

d) En vertu des divers contrats, la Régie de police intermunicipal Richelieu-St-Laurent s'est engagée pour les 5 prochains exercices pour une somme globale de 726 420 \$. Le montant à assumer en 2016 étant de 363 097 \$

La quote-part de la Municipalité de Verchères dans les engagements s'élève à 2,945%.

e) Le Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennes s'est engagé, en vertu d'un contrat échéant en juin 2022, à verser une somme approximative de 73 820 000 \$ à un transporteur. Le montant à assumer en 2016 étant de 10 370 000 \$

La quote-part de la Municipalité de Verchères dans les engagements s'élève à 8,31 %.

19. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

N.A.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

b) Auto-assurance

La Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,96%.

c) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie intermunicipale de Police Richelieu Saint-Laurent a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,953%.

Le Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes fait l'objet d'une mise en demeure instituée par l'ancien transporteur pour un montant de 4 500 000\$ pour des dommages-intérêts causés suite à la fin de son contrat de transport en commun de personnes le 31 décembre 2011. La direction est d'avis que cette réclamation est non fondée et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La part de la municipalité dans le CIT étant de 8.31%

d) Autres**ENVIRONNEMENT**

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la municipalité excède les normes en vigueur. La municipalité n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

20. Redressement aux exercices antérieurs

Voir note 3

21. Données budgétaires

Le budget présenté à titre comparatif pour l'exercice 2015 n'est pas consolidé et correspond au budget adopté par le conseil municipal pour l'exercice 2015.

Ces données sont présentées pour fins d'information et le rapport de l'auditeur ne porte pas sur ces données.

22. Instruments financiers

S.O.

		2015	2014
23. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Encaisse	241	2 549 288	2 045 951
Découvert bancaire	242	()	()
Placements temporaires	243	185 652	
<i>Ajouter</i>			
-	244		
-	245		
-	246		
-	247		
<i>Déduire</i>			
- Placements temporaire	248	(185 650)	()
-	249	()	()
-	250	()	()
-	251	()	()
-	252	()	()
-	253	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	254	2 549 290	2 045 951

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

24. Fonds local d'investissement

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	
Autres revenus	258	
	259	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	
Variation de la provision pour moins-value	261	
	262	
Autres charges	263	
	264	
Excédent (déficit) de l'exercice	265	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs			
Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269		
Provision pour moins-value	270	()	()
	271		
	272		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dettes à long terme	275		
	276		
Solde du Fonds local d'investissement	277		

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	278		
Supportant les engagements de prêts	279		
Supportant les garanties de prêts	280		
	281		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

25. Fonds local de solidarité

	2015	2014
RÉSULTATS		
Revenus		
Revenus sur les placements de portefeuille	282	
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	
Autres revenus	284	
	285	
Charges		
Créances douteuses		
Radiation de prêts	286	
Variation de la provision pour moins-value	287	
	288	
Intérêts sur la dette à long terme	289	
Autres charges	290	
	291	
Excédent (déficit) de l'exercice	292	

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE

Actifs		
Encaisse	293	
Placements de portefeuille	294	
Débiteurs	295	
Prêts aux entreprises	296	
Provision pour moins-value	297	() ()
	298	
	299	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	300	
Revenus reportés	301	
Dette à long terme	302	
	303	
Solde du Fonds local de solidarité		
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304	
Excédent (déficit) non affecté	305	
	306	

VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Libres	307
Supportant les engagements de prêts	308
	309

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Excédent (déficit) accumulé		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 607 521	1 462 372
Excédent de fonctionnement affecté	233 240	732 521
Réserves financières et fonds réservés	1 439 451	821 929
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(17 847)	(19 025)
Financement des investissements en cours		(1 311 174)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	21 386 872	21 558 919
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
	24 649 237	23 245 542
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		
Administration municipale	1 341 206	1 309 861
Organismes contrôlés	266 315	152 511
	1 607 521	1 462 372
Excédent de fonctionnement affecté		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Réserve à l'exercice suivant	200 000	440 000
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
	200 000	440 000
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
-		
-		
- RIPRSL	33 240	292 521
	33 240	292 521
	233 240	732 521
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières		
-		
-		
-		
-		
-		
Fonds réservés		
Fonds de roulement	385 071	250 578
Fonds parcs et terrains de jeux	20 036	20 036
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques		
Société québécoise d'assainissement des eaux		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	209 108	15 043
Financement des activités de fonctionnement		
Fonds local d'investissement		
Fonds local de solidarité		
Autres		
- SQAE	2 868	4 980
- Boues épuration	324 645	294 726
- Fonds Pierre Boisseau	(425)	(425)
- Fonds réservés divers	498 148	236 991
	1 439 451	821 929
	1 439 451	821 929

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 () ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	48 () ()	()
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 (24 031) ()	25 769)
Régimes non capitalisés	50 () ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 () ()	()
Autres	52 ((6 184)) ()	(6 744))
Régimes non capitalisés	53 () ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 () ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 () ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 () ()	()
Utilisation du fonds de roulement	57 () ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 () ()	()
Autres		
-	59 () ()	()
-	60 () ()	()
	61 (17 847) ()	19 025)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 () ()	()
Autre financement	63 () ()	()
	64 (17 847) ()	19 025)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 () ()	1 311 174)
	67	(1 311 174)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 28 542 924	28 976 127
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 28 542 924	28 976 127
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 11 637 175	10 947 288
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 86 244	120 340
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 (4 567 367) ()	3 659 231)
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 () ()	()
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 () ()	()
	79 7 156 052	7 408 397
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	8 811
	81 7 156 052	7 417 208
	82 21 386 872	21 558 919

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a). De plus, une prestation additionnelle provenant de l'indexation minimale de la Loi 102 est prévue.

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A,B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire.

7. Invalidité

Il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: les créances de rente sont indexées après la retraite selon 50% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sujet à un maximum de 2%. (Exception pour les employés de bureau et les préposés aux communications pour qui les créances de rente sont indexées après la retraite selon la différence positive obtenue en soustrayant 6.5% au taux de rendement obtenu sur le placement de l'actif du régime, déduction faite de tous les frais de la caisse de retraite. Lorsque la différence est négative pour une année, l'écart est alors reporté aux années futures).

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

10. Cotisations salariales

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables du régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnus à compter du 1er janvier 2008:

a) Policiers syndiqués: 9% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9.95% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

b) Cadres: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11.35% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 8% du salaire. Nonobstant ce qui précède, la cotisation salariale ne peut être inférieure à 50% de la somme recommandée par l'actuaire, sujet à un maximum de 9% du salaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retrait au cours de cet exercice. Dans l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2014, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation.

11. Cotisation patronale

Sous réserve d'une utilisation de l'excédent de l'actif et d'une cotisation minimale prévue au règlement, la cotisation patronale pour toute l'année est le montant qui, ajouté aux cotisations salariales, est suffisant pour assurer la capitalisation complète des créances de rente, des prestations et remboursements payables aux employés eu égard à leurs services durant cette année.

En plus de la cotisation prévue au paragraphe précédent, l'employeur doit verser à la caisse le montant nécessaire, selon les estimations de l'actuaire, pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. L'employeur s'engage toutefois à ce que les montants versés au régime représentent au moins un montant égal à 100% des cotisations salariales de tous les participants actifs.

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (66 586)	(79 373)
Charge de l'exercice	5 (75 480)	(80 162)
Cotisations versées par l'employeur	6 86 199	92 949
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(55 867)</u>	<u>(66 586)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 2 645 729	2 367 395
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 (2 744 122)	(2 530 188)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (98 393)	(162 793)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 42 526	96 207
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (55 867)	(66 586)
Provision pour moins-value	13 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(55 867)</u>	<u>(66 586)</u>
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 2 645 729	2 367 395
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 (2 744 122)	(2 530 188)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 (98 393)	(162 793)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 114 384	110 938
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 ()	(95 212)
	21 114 384	15 726
Cotisations salariales des employés	22 (59 018)	(62 552)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ()	()
	24 55 366	(46 826)
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 7 834	12 133
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 ()	97 833
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 ()	()
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 ()	()
Variation de la provision pour moins-value	29 ()	()
Autres	30 ()	()
-	31 ()	()
Charge de l'exercice excluant les intérêts	32 <u>63 200</u>	<u>63 140</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	33 156 438	144 334
Rendement espéré des actifs	34 (144 158)	(127 312)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	35 12 280	17 022
Charge de l'exercice	36 <u>75 480</u>	<u>80 162</u>

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 200 525	198 968
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 (144 158)	(127 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 56 367	71 268
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (11 014)	(10 841)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 60 225	76 153
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 2 671 292	2 446 591
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44 91 266	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 1 855	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 14	16
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56	57	58

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2015	2014
Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs		
Passif au début de l'exercice	59 ()	()
Charge de l'exercice	60 ()	()
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ()	()
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ()	()
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ()	()

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	()	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
Informations complémentaires			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 1

Description des régimes et autres renseignements

Régime de la municipalité de Verchères

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur	91	

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 2

Description des régimes et autres renseignements

Régime de la Régie de la Gare de Sorel

Le régime de retraite offert aux employés de la Régie est du type REER collectif.

L'employé participant et la Régie intermunicipale versent tous deux une contribution variant de 1% à de 5%. La Régie verse une part égale à celle de l'employé.

Régime du CIT Sorel Varennes

Le régime offert aux employés de l'organisme de transport est un REER collectif ou l'employeur participant cotisent chacun jusqu'à concurrence de 5% du salaire de l'employé.

	2015	2014
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur 93	1 160	1 994

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM)

94 Oui

95 Non

	2015	2014
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	19	19

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	2015	2014
Cotisations des élus au RREM 97	194	165
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 98	652	560
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	652	560
	652	560

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Note

AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	10 802 068
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	9 607
Débiteurs	8	4 439 900
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	6 352 561
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés	15	612 213
Endettement net à long terme	16	6 964 774
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	46 130
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	7 010 904
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	7 010 904
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	

RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES	2015	2015	2015	2014
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	4 709 770	4 736 324	4 580 245
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	196 850	197 777	224 832
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	4 906 620	4 934 101	4 805 077
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	554 330	562 494	555 762
Égout	11	304 700	362 255	361 706
Traitement des eaux usées	12	58 000		
Matières résiduelles	13	597 130	597 822	596 945
Autres				
-Cours d'eau	14	4 750	73 707	19 363
-Vidages des fosses septiques	15	37 100	37 392	41 395
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17		23 611	25 617
Service de la dette	18	79 970	70 710	82 844
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	1 635 980	1 727 991	1 683 632
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	1 635 980	1 727 991	1 683 632
	26	6 542 600	6 662 092	6 488 709

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	104	104	100
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28			
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	104	104	100
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	9 300	9 362	10 051
Cégeps et universités	33			
Écoles primaires et secondaires	34	25 000	25 543	30 943
	35	34 300	34 905	40 994
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	34 300	35 009	41 094
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	41	5 000	4 594	5 068
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42			
Taxes d'affaires	43			
	44	5 000	4 594	5 068
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49			
	50			
	51	39 300	39 603	46 162

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	52			
Sécurité publique				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	10 000	10 000	9 250
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		202 518	212 173
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	173 572	173 572	
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73	193 207	193 207	198 962
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77	1 526	1 526	1 618
Autres	78			
Santé et bien-être				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81	2 742	2 742	197
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	86	216 700	151 787	143 382
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	9 000	13 000	14 400
Autres	88		(601)	10 239
Réseau d'électricité	89			
	90	225 700	545 233	590 221

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	91			
Sécurité publique				
Police	92			
Sécurité incendie	93			
Sécurité civile	94			
Autres	95			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	96			
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		17 006	189 691
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	1 217 435	1 217 435	2 795 162
Réseau de distribution de l'eau potable	107			
Traitement des eaux usées	108			
Réseaux d'égout	109			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
Santé et bien-être				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	1 217 435	1 234 441	2 984 853

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135			
Programme d'aide financière aux MRC	136			
Autres	137			
	138			
TOTAL DES TRANSFERTS	139	225 700	1 762 668	1 982 192
				3 575 074

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142		22 798	34 241
	143		22 798	34 241
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145	58 000	58 952	58 952
Sécurité civile	146			
Autres	147			
	148	58 000	58 952	58 952
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150	5 000	8 867	8 867
Autres	151			
Transport collectif	152			140
Autres	153			
	154	5 000	8 867	8 867
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	100		
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	100		
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	63 100	90 617	102 060
				197 588

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale	182			58 004
Sécurité publique	183	3 186	53 233	
Transport				
Réseau routier	184			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		396 207	395 456
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	4 937	4 937	2 800
Santé et bien-être	191	19 710	19 710	17 875
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	170 650	189 415	196 953
Réseau d'électricité	194			
	195	170 650	217 248	671 088
TOTAL DES SERVICES RENDUS	196	233 750	307 865	868 676
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	197	27 000	25 775	28 535
Droits de mutation immobilière	198	200 000	241 922	198 751
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200			
	201	227 000	267 697	227 286
AMENDES ET PÉNALITÉS	202	15 000	14 333	163 524
INTÉRÊTS	203	57 000	59 939	69 358
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		4 074	(22 096)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210		107 530	52 552
Autres	211	49 000	255 857	144 048
	212	49 000	367 461	174 504

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2015	2014
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	114 100	100 927		100 927	100 927	102 219
Application de la loi	2	47 500	17 131		17 131	17 131	83 254
Gestion financière et administrative	3	503 670	489 495		489 495	489 495	494 035
Greffe	4	40 460	45 732		45 732	45 732	39 166
Évaluation	5	77 300	324 592		324 592	324 592	73 440
Gestion du personnel	6	11 800	14 118		14 118	14 118	13 073
Autres	7	177 520	173 155	44 278	217 433	217 433	180 080
	8	972 350	1 165 150	44 278	1 209 428	1 209 428	985 267
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	9	938 150	952 403		952 403	1 090 841	1 067 602
Sécurité incendie	10	373 070	357 557	93 190	450 747	450 747	441 999
Sécurité civile	11	6 500	8 227		8 227	8 227	5 641
Autres	12						
	13	1 317 720	1 318 187	93 190	1 411 377	1 549 815	1 515 242
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	391 980	367 676	247 320	614 996	614 996	581 511
Enlèvement de la neige	15	231 770	223 059	14 733	237 792	237 792	217 073
Éclairage des rues	16	36 200	33 152	10 969	44 121	44 121	43 742
Circulation et stationnement	17	8 500	5 309		5 309	5 309	10 441
Transport collectif							
Transport en commun	18	356 800	381 029		381 029	1 214 820	1 026 642
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	1 025 250	1 010 225	273 022	1 283 247	2 117 038	1 879 409

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	344 950	311 160	292 678	603 838	458 277
Réseau de distribution de l'eau potable	24	141 850	156 602	112 077	268 679	232 351
Traitement des eaux usées	25	152 400	151 440	143 820	295 260	273 336
Réseaux d'égout	26	176 870	146 533	201 260	347 793	354 508
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	186 200	218 120		218 120	249 038
Élimination	28	117 300	106 614		106 614	177 228
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	78 300	41 077		41 077	74 532
Tri et conditionnement	30	28 600	15 052		15 052	28 616
Matières organiques						
Collecte et transport	31	27 900	28 344		28 344	58 677
Traitement	32	200				
Matériaux secs	33	61 900	61 889		61 889	58 081
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	40 350	101 483	11 964	113 447	58 945
Protection de l'environnement	38					
Autres	39	45 100	45 849		45 849	33 598
	40	1 401 920	1 384 163	761 799	2 145 962	2 057 187
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	50 000	52 674		52 674	46 838
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	47 150	46 422		46 422	46 415
	44	97 150	99 096		99 096	93 253
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	236 510	226 567	254	226 821	290 239
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	68 200	64 444		64 444	56 954
Tourisme	49	30 100	27 105	1 445	28 550	47 058
Autres	50	15 100	3 717		3 717	3 856
Autres	51					
	52	349 910	321 833	1 699	323 532	398 107

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	65 000	61 878		61 878	58 485
Patinoires intérieures et extérieures	54	70 860	81 340	18 025	99 365	69 957
Piscines, plages et ports de plaisance	55	88 010	87 045	23 126	110 171	111 841
Parcs et terrains de jeux	56	363 770	362 492	72 143	434 635	397 888
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	349 970	304 985	595	305 580	330 809
	60	937 610	897 740	113 889	1 011 629	968 980
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	35 000	33 319		33 319	31 492
Bibliothèques	62	211 340	209 320	33 163	242 483	237 080
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	2 000	1 282	7 817	9 099	15 616
Autres ressources du patrimoine	64	7 000	1 458		1 458	1 510
Autres	65	96 150	90 055		90 055	92 814
	66	351 490	335 434	40 980	376 414	378 512
	67	1 289 100	1 233 174	154 869	1 388 043	1 347 492
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ						
68						
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	156 450	234 177		234 177	222 064
Autres frais	70					17 022
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				12 281	16 903
Autres	72	18 200	28 466		28 466	28 996
	73	174 650	262 643		262 643	255 989
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS						
74	1 399 890	1 328 857	(1 328 857)			

Section II - Autres renseignements financiers

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
Section II - Autres renseignements financiers	
Taux global de taxation réel audité	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
Autres renseignements non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Municipalité de Verchères (ci-après «la ville»). Ce taux a été établi par la direction de la ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la ville a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal

DATE 2016-05-03

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		6 662 092
Ajouter			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		<hr/>
Déduire			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<hr/>	10 <hr/>
Revenus de taxes	11		6 662 092

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes			1	6 662 092
Ajouter				
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière			2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales			3	<u> </u>
Total partiel			4	<u>6 662 092</u>
Déduire				
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)				
Taxes d'affaires	5			
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6			
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	266 427		
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	23 611		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9		10	<u>290 038</u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel			11	<u>6 372 054</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 1 ^{er} janvier 2015 ²	1 <u>653 378 200</u>
Évaluation des immeubles imposables effective ¹ au 31 décembre 2015 ²	2 <u>653 769 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>653 573 800</u>

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL³

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>6 372 054</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>653 573 800</u>
Taux global de taxation réel de 2015	6 , 9 7 5 0 / 100 \$

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 ^{er} janvier 2015 ²	7 _____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 ²	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1^{er} janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	115 193	115 193	446 810
Usines de traitement de l'eau potable	2			409 555
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	171 099	171 099	446 810
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	540 000	250 263	573 447
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	5 000		24 455
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	44 000	296 455	130 644
Autres infrastructures	11		5 727	340 802
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		12 572	27 880
Édifices communautaires et récréatifs	14		11 345	11 345
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	20 000	23 921	296 136
Ameublement et équipement de bureau	18		2 420	6 600
Machinerie, outillage et équipement divers	19	36 000	51 029	55 580
Terrains	20		33 664	33 664
Autres	21		11 001	700
	22	645 000	952 621	1 004 548
				3 525 028

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		115 193	115 193
Usines de traitement de l'eau potable	24			446 810
Usines et bassins d'épuration	25			409 555
Conduites d'égout	26		171 099	171 099
Autres infrastructures	27		546 718	386 634
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		119 611	331 622
	34		952 621	1 004 548
				3 525 028

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
Dettes à long terme					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	11 043 681	1 202 000	549 749	11 695 932
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	10 016		7 148	2 868
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5	13 931	19 077	8 389	24 619
Autres	6				
	7	11 067 628	1 221 077	565 286	11 723 419
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9	11 719		2 112	9 607
Réserves financières et fonds réservés	10	202 369			202 369
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	5 750 970	248 108	309 150	5 689 928
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	1 301 122	19 077	66 050	1 254 149
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	7 266 180	267 185	377 312	7 156 053
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 801 448	953 892	187 974	4 567 366
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	3 801 448	953 892	187 974	4 567 366
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	3 801 448	953 892	187 974	4 567 366
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	3 801 448	953 892	187 974	4 567 366
	26	11 067 628	1 221 077	565 286	11 723 419
Dettes en cours de refinancement	27	()		()	
Reclassement / Redressement	28				
	29	11 067 628	1 221 077	565 286	11 723 419

Note

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
		Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Administration générale					
Application de la loi	1	112 500	12 059	12 059	13 105
Évaluation	2	76 500	111 348	111 348	72 824
Autres	3	64 000	62 648	62 648	62 661
Sécurité publique					
Police	4	916 000	915 781		
Sécurité incendie	5	36 620	37 916	37 916	18 498
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8	5 000	4 725	4 725	3 850
Transport collectif	9	355 300	379 783	79 043	39 683
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	8 000	9 450	9 450	7 700
Matières résiduelles	12	500 400	471 095	618 936	646 172
Cours d'eau	13	28 950	99 271	99 271	43 567
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	45 000	44 133	44 133	42 988
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	19 600	17 208	17 208	17 602
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	23 100	23 025	23 025	23 030
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	33 600	27 970	27 970	21 569
Activités culturelles	23	2 000	9		1 972
Réseau d'électricité					
	24				
	25	2 226 570	2 216 421	1 147 732	1 015 221

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale						
Cadres et contremaîtres	1	9,00	40,00	563 204	153 297	716 501
Professionnels	2					
Cols blancs	3	6,00	32,50	250 632	61 185	311 817
Cols bleus	4	12,00	40,00	437 123	110 404	547 527
Policiers	5					
Pompiers	6	3,00	40,00	122 122	11 595	133 717
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	30,00		1 373 081	336 481	1 709 562
Élus	9	7,00		81 426	4 748	86 174
	10	37,00		1 454 507	341 229	1 795 736

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12		1 217 435			1 217 435
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	545 233				545 233
	17	545 233	1 217 435			1 762 668

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
Administration générale											
Application de la loi	1	17 131	27		53	17 131	79		105	17 131	131
Évaluation	2	324 592	28		54	324 592	80		106	324 592	132
Autres	3	823 427	29	44 278	55	867 705	81	22 798	107	844 907	133
	4	1 165 150	30	44 278	56	1 209 428	82	22 798	108	1 186 630	134
Sécurité publique											
Police	5	952 403	31		57	952 403	83	62 138	109	890 265	135
Sécurité incendie	6	357 557	32	93 190	58	450 747	84		110	450 747	136
Sécurité civile	7	8 227	33		59	8 227	85		111	8 227	137
Autres	8		34		60		86		112		138
	9	1 318 187	35	93 190	61	1 411 377	87	62 138	113	1 349 239	139
Transport											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	367 676	36	247 320	62	614 996	88		114	614 996	140
Enlèvement de la neige	11	223 059	37	14 733	63	237 792	89	8 867	115	228 925	141
Autres	12	38 461	38	10 969	64	49 430	90		116	49 430	142
Transport collectif	13	381 029	39		65	381 029	91		117	381 029	143
Autres	14		40		66		92		118		144
	15	1 010 225	41	273 022	67	1 283 247	93	8 867	119	1 274 380	145
Hygiène du milieu											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	311 160	42	292 678	68	603 838	94		120	603 838	146
Traitement des eaux usées	17	156 602	43	112 077	69	268 679	95	4 937	121	263 742	147
Réseaux d'égout	18	151 440	44	143 820	70	295 260	96		122	295 260	148
Autres	19	146 533	45	201 260	71	347 793	97		123	347 793	149
Matières résiduelles											
Déchets domestiques et assimilés	20	324 734	46		72	324 734	98		124	324 734	150
Matières recyclables	21	146 362	47		73	146 362	99		125	146 362	151
Autres	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	101 483	49	11 964	75	113 447	101		127	113 447	153
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128		154
Autres	25	45 849	51		77	45 849	103		129	45 849	155
	26	1 384 163	52	761 799	78	2 145 962	104	4 937	130	2 141 025	156

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement
Santé et bien-être											
Logement social	157	52 674	172		187	52 674	202		217	52 674	232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218		233
Autres	159	46 422	174		189	46 422	204	19 710	219	26 712	234
	160	99 096	175		190	99 096	205	19 710	220	79 386	235
Aménagement, urbanisme et développement											
Aménagement, urbanisme et zonage	161	226 567	176	254	191	226 821	206		221	226 821	236
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222		237
Promotion et développement économique	163	95 266	178	1 445	193	96 711	208		223	96 711	238
Autres	164		179		194		209		224		239
	165	321 833	180	1 699	195	323 532	210		225	323 532	240
Loisirs et culture											
Activités récréatives	166	897 740	181	113 889	196	1 011 629	211	189 415	226	822 214	241 822
Activités culturelles											
Bibliothèques	167	209 320	182	33 163	197	242 483	212		227	242 483	242
Autres	168	126 114	183	7 817	198	133 931	213		228	133 931	243
	169	1 233 174	184	154 869	199	1 388 043	214	189 415	229	1 198 628	244 822
Réseau d'électricité	170		185		200		215		230		245
	171	6 531 828	186	1 328 857	201	7 860 685	216	307 865	231	7 552 820	246 262 643

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		2015	2014
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	952 621	2 702 034
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	952 621	2 702 034

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Solde au début de l'exercice	1	1 179 286	1 096 227
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2	10 708	
Solde redressé au début de l'exercice	3	1 189 994	1 096 227
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	588 052	503 059
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5		
Activités d'investissement	6		
Excédent de fonctionnement affecté	7	(180 000)	(500 000)
Réserves financières et fonds réservés	8	(256 840)	80 000
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	151 212	83 059
Solde à la fin de l'exercice	12	1 341 206	1 179 286
Excédent de fonctionnement affecté			
Solde au début de l'exercice	13	440 000	503 000
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	440 000	503 000
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(420 000)	(563 000)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	180 000	500 000
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	(240 000)	(63 000)
Solde à la fin de l'exercice	22	200 000	440 000
Réserves financières et fonds réservés			
Solde au début de l'exercice	23	792 387	973 948
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	(4 995)	
Solde redressé au début de l'exercice	25	787 392	973 948
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	162 009	(101 561)
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	256 840	(80 000)
Financement des investissements en cours	29		
	30	418 849	(181 561)
Solde à la fin de l'exercice	31	1 206 241	792 387

ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité

	2015	2014
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	32 ()	()
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ()	()
Augmentation de l'exercice		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ()	()
Autres	37 ()	()
Régimes non capitalisés	38 ()	()
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 ()	()
Frais d'assainissement des sites contaminés	40 ()	()
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	41 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	42 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()	()
Autres	44 ()	()
	45 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ()	()
Autre financement	47 ()	()
	48 ()	()
Diminution de l'exercice		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	49	
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	50	
	51	
Solde à la fin de l'exercice	52 ()	()
Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	53 (1 311 174)	(5 433 232)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 (1 311 174)	(5 433 232)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	56 1 311 174	4 122 058
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57	
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59	
	60 1 311 174	4 122 058
Solde à la fin de l'exercice	61	(1 311 174)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Solde au début de l'exercice	62 21 465 568	21 985 725
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	
Solde redressé au début de l'exercice	64 21 465 568	21 985 725
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement	65	
Excédent de fonctionnement affecté	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 (288 259)	(520 157)
Solde à la fin de l'exercice	68 21 177 309	21 465 568

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ
CAPITAL AUTORISÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 ^{ER} JANVIER	1	<u>1 000 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	
	5	<u>1 000 000</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>1 000 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1	2	3	4	5 () 6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	6 739 9	10	11	12 () 13	14	6 739
	15	6 739 16	17	18	19 () 20	21	6 739

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Charges			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	() () ()	
	15		
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	() () ()	
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25	() () ()	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33		

**TAUX DES TAXES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité**Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 0 , □ 6 □ 8 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 1 , □ 4 □ 0 □ 0 □ 0 \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ 0 , □ 6 □ 8 □ 0 □ 0 \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

TAUX DES TAXES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Non audité**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe)

Eau	1	1 7 5	, 0 0 \$
Égout	2	1 5 0	, 0 0 \$
Eau et égout	3		, \$
Traitement des eaux usées	4		, \$
Matières résiduelles	5	2 3 0	, 0 0 \$

Par unité de logement**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | %

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code ¹	Préciser
Usine de Filtration et Aqueduc	,0330	1	
Usine épuration et égout	,0034	1	
Règl. 179-92 -1 Égout Calixa-Lavallée	,0682	2	
Règl. 179-92- 2 Égout général bassin	,0486	2	
Règl. 217-95 Duvernay secteur du pont	,3745	2	
Règl 255-98 J.B. et St-Antoine	,4286	2	
Règl 256-98 Marie-Victorin (101-335)	157,0600	7	
Règl. 305-2000 Bassin Dansereau	,0547	2	
Règl. 310-2000 Rue de l'Industrie	,1000	2	
Règl. 371-2004 Rue Hébert	597,9400	7	
Règl. 401-2006 Rue Dulude	,0205	2	
Règl. 399 et 405 Marie-Victorin 2007	174,7400	7	
Règl 399-405 Cusson	841,6200	7	
Règ. 414-2008 Rue Aqueduc	,0306	1	
Règl 417-2008 Rg St-Joseph 109-111	1 239,8800	7	
Règl 417-2008 Rg- St-Joseph 159-171	1 061,4000	7	
Règl. 426-2008 marie-Victorin 306-438	158,7300	7	
Règl 429-2010 égout 599-621 Marie-Vic	86,5000	7	
Règl. 429-2010 égout 613-621 Marie-Vict	807,9500	7	
Règl 450-451 rue aqueduc - égout	1 182,5300	7	
Vidange fosses septiques	85,0000	4	

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	357 236 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	30	22 <input type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Non audité	OUI	NON	S.O.
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input type="checkbox"/>	29 <input checked="" type="checkbox"/>
Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 581 Rue Marie-Victorin
(no) (rue)

Verchères J0L 2R0
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 583-3307
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 583-3637
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mairie@ville.vercheres.qc.ca

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Luc Forcier

Téléphone (450) 583-3307
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 583-3637
(ind. rég.) (numéro)

Courriel lforcier@ville.vercheres.qc.ca

AUDITEUR INDÉPENDANT

Nom Moreau Boisselle Brunelle et ass

Titre comptables professionnels agréés

Adresse 4510 Papineau
(no) (rue)

Montréal H2H 1V1
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 521-4077
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 521-4986
(ind. rég.) (numéro)

Courriel rarbour@mbba.ca

Responsable du dossier Robert Arbour

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
(no) (rue)

_____ (Municipalité) _____ (Code postal)

Téléphone _____
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
(ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1

Facteur comparatif

2

Valeur uniformisée

3 _____

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Luc Forcier , atteste que le rapport financier consolidé de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2015-05-03 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Verchères .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Verchères consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Verchères détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 1 276 755 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,9750 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-05-16 15:09:22

Date de transmission au Ministère :

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Nom : Verchères

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015	Réalizations 2015		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	7 635 453	7 389 350	8 156 693	1 982 520	9 070 524
Investissement	2	2 847 714		1 324 965	17 006	1 341 971
	3	10 483 167	7 389 350	9 481 658	1 999 526	10 412 495
Charges	4	7 668 250	8 027 940	8 123 328	2 081 101	9 135 740
Excédent (déficit) de l'exercice	5	2 814 917	(638 590)	1 358 330	(81 575)	1 276 755
Moins : revenus d'investissement	6 (2 847 714) () (1 324 965) (17 006) (1 341 971)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(32 797)	(638 590)	33 365	(98 581)	(65 216)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	1 085 823	1 399 890	1 328 857	108 366	1 437 223
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (260 318) (343 090) (341 438) (92 423) (433 861)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (956 288) (645 000) (690 723) (6 933) (697 656)
Excédent (déficit) accumulé	12	664 561	226 790	257 991	113 924	371 915
Autres éléments de conciliation	13	2 078			50 836	50 836
	14	535 856	638 590	554 687	173 770	728 457
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	503 059		588 052	75 189	663 241

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014	2015	2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				Total consolidé
Débiteurs	1	4 536 464	5 801 060	6 143 375
Autres	2	1 744 255	2 082 868	2 734 940
	3	6 280 719	7 883 928	8 878 315
Passifs				
Dette à long terme	4	9 988 676	10 715 825	11 637 175
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5			55 867
Autres	6	1 945 961	887 272	1 203 224
	7	11 934 637	11 603 097	12 896 266
Actifs financiers nets (dette nette)	8	(5 653 918)	(3 719 169)	(4 017 951)
Actifs non financiers				
Immobilisations	9	27 915 354	27 539 477	28 542 924
Autres	10	304 631	104 448	124 264
	11	28 219 985	27 643 925	28 667 188
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	1 179 286	1 341 206	1 607 521
Excédent de fonctionnement affecté	13	440 000	200 000	233 240
Réserves financières et fonds réservés	14	792 387	1 206 241	1 439 451
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15	() () ()	() () ()	() () ()
Financement des investissements en cours	16	(1 311 174)		(1 311 174)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17	21 465 568	21 177 309	21 386 872
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18			
	19	22 566 067	23 924 756	24 649 237

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Réservé à l'exercice suivant	20	200 000	440 000
-	21		
-	22		
-	23		
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	200 000	440 000
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	30	33 240	292 521
	31	233 240	732 521
Réserves financières	32		
Fonds réservés	33	1 439 451	821 929
	34	1 672 691	1 554 450

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalisations 2014	Budget 2015	Réalisations 2015	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	1	6 488 709	6 542 600	6 662 092	6 662 092
Compensations tenant lieu de taxes	2	46 162	39 300	39 603	39 603
Quotes-parts	3				
Transferts	4	378 048	225 700	545 233	747 751
Services rendus	5	360 773	233 750	307 865	765 562
Autres	6	361 761	348 000	601 900	855 516
	7	7 635 453	7 389 350	8 156 693	9 070 524
Investissement					
Taxes	8	2 795 162			
Quotes-parts	9				
Transferts	10			1 217 435	1 234 441
Autres	11	52 552		107 530	107 530
	12	2 847 714		1 324 965	1 341 971
	13	10 483 167	7 389 350	9 481 658	10 412 495

Extrait du rapport financier, page S7

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale						
Évaluation	1	77 300	324 592		324 592	73 440
Autres	2	895 050	840 558	44 278	884 836	911 827
Sécurité publique						
Police	3	938 150	952 403		1 090 841	1 067 602
Sécurité incendie	4	373 070	357 557	93 190	450 747	441 999
Autres	5	6 500	8 227		8 227	5 641
Transport						
Réseau routier	6	668 450	629 196	273 022	902 218	852 767
Transport collectif	7	356 800	381 029		1 214 820	1 026 642
Autres	8					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	816 070	765 735	749 835	1 515 570	1 318 472
Matières résiduelles	10	500 400	471 096		471 096	646 172
Autres	11	85 450	147 332	11 964	159 296	92 543
Santé et bien-être	12	97 150	99 096		99 096	93 253
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	236 510	226 567	254	226 821	290 239
Promotion et développement économique	14	113 400	95 266	1 445	96 711	107 868
Autres	15					
Loisirs et culture	16	1 289 100	1 233 174	154 869	1 388 043	1 347 492
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	174 650	262 643		302 826	255 989
Amortissement des immobilisations	19	1 399 890	1 328 857	(1 328 857)		
	20	8 027 940	8 123 328		9 135 740	8 531 946

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3